

Hommage au professeur André LEGRAND
acteur majeur de la coopération universitaire franco-allemande et européenne

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès d'André Legrand, survenu le 1er juillet 2024.

Après avoir rejoint l'Université Paris Nanterre en 1993, le professeur André Legrand devient, en tant que directeur de l'UFR Droit et Science politique et ensuite Président de l'Université, un soutien fidèle et indéfectible pour nous dans le développement du cursus franco-allemand intégré avec Potsdam, notre partenaire allemand privilégié. Malgré ses hautes fonctions, il tient, jusqu'à sa retraite en 2008, à revenir chaque année en Allemagne pour enseigner le droit public et le droit administratif français dans le cadre de notre cursus d'excellence. Un cursus, alors déjà un des fleurons de la jeune Université Franco-Allemande fondée en 1999: avec la création, dans les années 1980, d'un Bi-DEUG et d'une Bi-Licence/Bi-Maîtrise, nous sommes devenus un pionnier européen en matière de doubles cursus Droit/Langue, avec notre spécialisation « Droit français/Droit allemand ».

Si nous n'hésitons pas à reconnaître à l'action d'André Legrand une dimension européenne, c'est aussi et surtout parce qu'il nous a accompagnés dans la construction de notre réseau européen de coopération universitaire (Nanterre network). Enchanté, pour le citer, par notre « esprit inventif et dynamisme » (2018), il est devenu avec Patrick Daillier et d'autres collègues un brillant représentant de l'UFR Droit et Science politique dans le cadre de nos Universités d'été franco-allemandes et européennes lancées en 2004 à Vilnius avec nos partenaires allemands et lituaniens. Notre modèle a été ensuite exporté dans d'autres pays européens (notamment les Balkans occidentaux), voire dans d'autres continents (Afrique, Amérique du Sud, Asie). Depuis l'élargissement de l'Union européenne vers l'Europe centrale et orientale, ces Universités d'été se proposent de contribuer avant tout à la refondation des sociétés civiles dans l'espace post-soviétique et post-yougoslave. Entre 2004 et 2014, André Legrand intervient dans le programme de nos Universités d'été à Vilnius (Lituanie), à Minsk (Belarus) et à Casablanca (Maroc). Ses interventions sont, de manière générale, focalisées sur les grands conflits au croisement entre Religion, État et Société. Inspiré par Max Weber, son intérêt particulier porte sur l'éthique de la « responsabilité personnelle » des agents publics, notamment des élus et des hauts fonctionnaires. Ces problématiques n'ont donc aujourd'hui rien perdu de leur pertinence.

Cet immense érudit a su écouter et transmettre son savoir avec conviction et pédagogie. Il nous a soutenu d'une façon exemplaire dans la poursuite de la mission que nous avons fixée à nos Universités d'été : développer les compétences civiques et citoyennes de nos jeunes participants en aiguisant leur perception sociétale du droit via des approches inter- et transdisciplinaires.

Otmar Seul

